


**L A**  
**F R I**  
**C H** 

**APPEL À CANDIDATURES**

*Mise à disposition d'atelier [longue durée]*

*2024-2025*

2024-2025

# **Mise à disposition d'atelier [longue durée]**

*L'association Village Titan Centre Culturel, porteuse de la Friche, centre d'art contemporain, invite tous les artistes à candidater pour l'occupation d'un atelier d'artiste d'une durée de 1 an. Ce programme de résidences est ouvert à tous : artistes autodidactes, professionnels, diplômés de formations artistiques, etc. L'objectif est de favoriser un échange riche et diversifié entre des résidents venus de différents horizons. Ce programme offre un espace de création unique. Un atelier de 50 m<sup>2</sup> environ, situé dans un vaste espace de 1200 m<sup>2</sup> en plein cœur du territoire de la côte Ouest est mis à disposition pour permettre aux artistes de développer leur démarche artistique et de produire des œuvres. Cette mise à disposition est à destination d'artistes autonomes, prêts à échanger et à s'impliquer activement dans la vie culturelle de la Friche. À la fin de la résidence, une restitution publique des travaux réalisés est prévue. Les modalités de cette restitution seront définies en collaboration avec l'établissement. Cette année, 2 artistes bénéficieront d'une mise à disposition longue d'atelier à la Friche, centre d'art contemporain.*

## **OBJECTIFS DE LA MISE À DISPOSITION D'ATELIER**

Offrir un soutien à la création et au développement artistique en mettant à disposition un atelier d'environ 50 m<sup>2</sup> au sein d'un espace ouvert de 1200 m<sup>2</sup>, situé au cœur du territoire de la côte Ouest. Encourager les artistes à explorer et affiner leur pratique en travaillant aux côtés d'autres créateurs de tous horizons, tout en facilitant la création de nouvelles œuvres pendant la durée de la résidence. Favoriser l'intégration et l'engagement des artistes dans la communauté artistique en les intégrant à la vie quotidienne du centre d'art et en stimulant les échanges avec les autres résidents et le public, qu'il soit adulte, scolaire, porteur de handicap ou professionnel. Permettre aux artistes de s'impliquer activement dans les diverses activités culturelles et artistiques de la Friche, telles que des ateliers, des journées portes ouvertes, et des workshops, tout en facilitant les connexions avec d'autres artistes, professionnels de l'art, et institutions culturelles. Soutenir l'autonomie et l'insertion professionnelle des artistes en les encourageant à travailler de manière autonome dans un environnement collaboratif, en organisant des rencontres avec des professionnels de l'art tout au long de l'année, et en préparant une restitution in situ des œuvres et du projet artistique développé durant la résidence, en accord avec l'établissement.

## **1/ PUBLIC ÉLIGIBLE**

Artistes autodidactes  
Artistes professionnels  
Artistes issu.es de formations diplômantes

## **2/ PRATIQUES ARTISTIQUES ÉLIGIBLES**

Peinture  
Sculpture  
Dessin  
Installation  
Photographie  
Graphisme  
Art digital

## **3/ CONDITIONS**

*Durée de la résidence : 1 an, selon le projet.*

Constitution du dossier de candidature :  
Note relative au projet artistique (8 pages maximum)  
Description du projet à développer durant la résidence.  
Période de disponibilité de l'artiste obligatoire  
Portfolio : présentation des œuvres réalisées ces trois dernières années au minimum.  
CV professionnel complet

## **4/ REMISE DES DOSSIERS**

Date limite de remise des candidatures : 30 Septembre 2024  
Annonce des résultats : mi-October 2024  
Début des résidences : 2 Janvier 2025

Les dossiers doivent être envoyés en format PDF compressé (max. 10mo) par mail aux adresses suivantes :

direction-lafriche@villagetitan.com  
elea-productionfriche@villagetitan.com